

PROBLEMES DE POPULATION :
MIGRATION, EMPLOI, ENVIRONNEMENT (*)

H. DOMENACH et M. PICOUET (**)

1. CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES ET DEVELOPPEMENT

1.1. SCHEMA GENERAL D'EVOLUTION DES POPU-
LATIONS HUMAINES

Formulé à partir de l'observation des changements démographiques que les populations occidentales ont connu depuis la fin du XVII^e siècle, le schéma général d'évolution des populations humaines est caractérisé par le passage d'une mortalité élevée et d'une fécondité dite naturelle (HENRY, 1956) à une mortalité et une fécondité basses. Ce passage se fait en plusieurs phases selon un cycle que l'on dénomme "révolution démographique" (LANDRY, 1934) ou plus communément "transition démographique" depuis que NOTESTEIN en a donné une formulation détaillée (NOTESTEIN, 1953). O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

14.09.87 N° : 24078

(*) Séminaire du 15 mai 1985. Cote : **6**

(**) Laboratoire "Population - environnement",
ORSTOM, Université de Provence.

De l'équilibre pré-transitionnel (mortalité et fécondité élevées) à l'équilibre post-transitionnel (mortalité et fécondité basses), les populations parcourent trois phases successives :

1ère PHASE : Recul progressif de la mortalité, maintien d'une forte fécondité, souvent même en augmentation en raison de la baisse de la mortalité des femmes et la disparition de certaines causes de stérilité. La croissance de la population est en forte hausse.

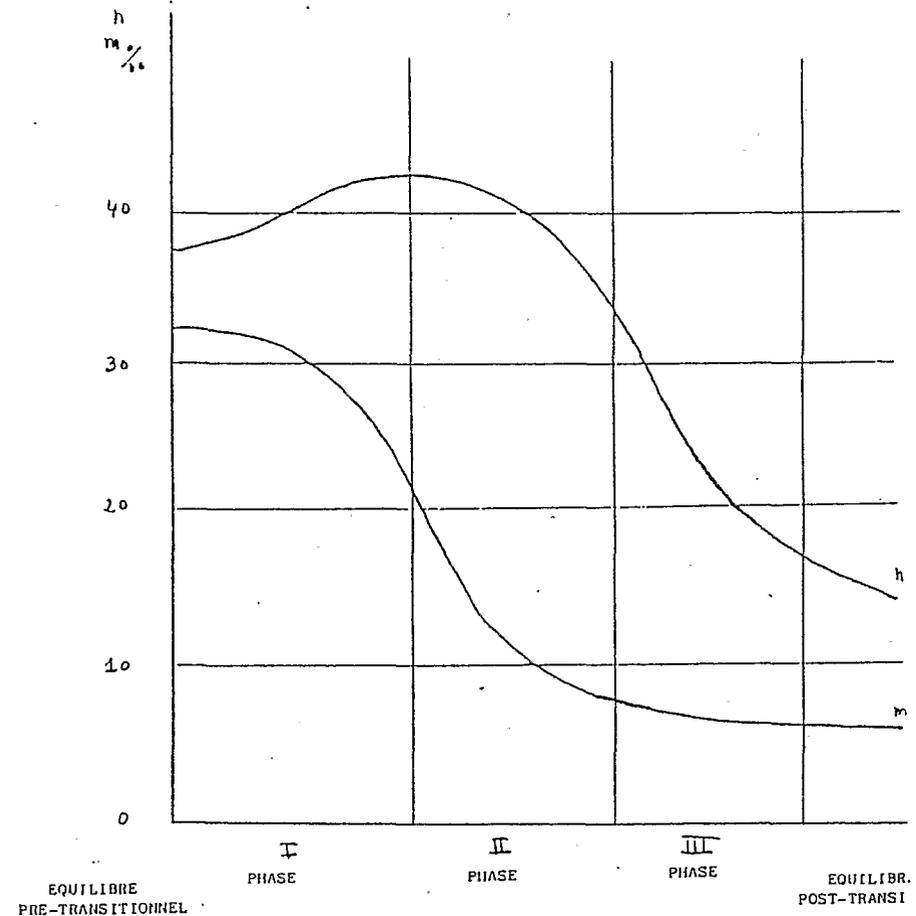
2ème PHASE : Baisse et stabilisation de la mortalité, fléchissement de la fécondité, la croissance est stabilisée à un niveau élevé.

3ème PHASE : Stabilisation de la baisse de la mortalité, chute rapide de la fécondité, baisse de la croissance.

Le graphique suivant montre l'évolution des taux de mortalité et de natalité au cours de ces différentes phases.

1.2. TRANSITION DEMOGRAPHIQUE ET DEVELOPPEMENT

La théorie de la transition démographique, basée sur l'expérience des pays développés lie étroitement le cycle démographique parcouru à l'industrialisation et à l'urbanisation, à ce que les auteurs anglo-saxons dénomment "la modernisation" (COALE, 1973). Confrontée à l'évolution des pays sous-développés, la théorie résiste mal à l'analyse : les processus apparaissent faiblement corrélés avec les variables économiques, les niveaux de développement socio-économiques observés sont extrêmement divers et il est illusoire d'y rechercher une convergence de comportements (BLANCHET, 1965).



SCHEMA DE LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE

n = taux de natalité
m = taux de mortalité

Par contre, depuis quelques années et au vu des résultats de l'enquête mondiale de la fécondité et des recensements, on est à même de penser que le schéma de la transition démographique reste lui parfaitement utilisable. En effet, bien que la durée des processus et leur intensité apparaissent très variables suivant les pays et les continents, ainsi que la diversité des époques où le maximum du cycle est atteint, l'analyse des séries chronologiques montre que tous les pays traversent cette succession de phases.

Néanmoins, en distinguant seulement la durée du processus et l'intensité atteinte, on peut distinguer quatre types de pays (CHESNAIS, 1979).

Transition haute ($t=3/3,5\%$)		pays peu développés
Transition basse ($t<2\%$)		
Transition courte (<100 années)		pays développés
Transition longue (100/150 ans)		

(t =taux d'accroissement naturel)

En résumé, ce qui différencie la transition démographique (TD) dans les pays développés tient au fait que la situation des populations de ces pays dépendait peu de leur environnement international, tandis que les pays peu développés se trouvent, à notre époque, au sein d'un réseau d'échanges internationaux, qui a rendu possible certaines actions externes notamment sur l'évolution de la mortalité. Il en résulte que la dépendance entre le déclin de la mortalité n'est pas nécessaire au déroulement du processus de transition.

1.3. LA SITUATION ACTUELLE : DE BUCAREST A MEXICO

Les conférences mondiales de la Population de Bucarest (1974) et de Mexico (1984) ont été les occasions pour les divers courants de pensée (néomalthusien, nataliste, moderniste et volontariste, etc...) d'exposer leur perception des problèmes de populations et de tenter d'élaborer un "plan mondial d'action" à même de les résoudre. A Bucarest "un coup mortel a été donné à l'illusion selon laquelle la planification familiale est la panacée pour le Tiers Monde" ; l'accent y était mis sur la priorité à accorder au développement économique et social. En fait 10 ans après, à Mexico, force était de constater que les évolutions des populations sont assez peu dépendantes des variations du produit national brut (BENOIT, PICOUET, 1984), mais finalement très sensibles aux transformations sociales et politiques et aux interrelations entre la population et l'environnement.

Bien que l'action de la conférence de Bucarest ait été peu importante dans les domaines de l'environnement, de la pollution et de la consommation des ressources, on peut retenir sur ce dernier thème la recommandation du Plan mondial de 1974 (paragraphe 19) : "reconnaissant que la consommation des ressources mondiales par habitant est beaucoup plus élevée dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, les pays développés sont instamment priés d'adopter des politiques appropriées en matière de population, de consommation et d'investissement en tenant compte de la nécessité d'une amélioration fondamentale de l'équité internationale".

En 1984, à Mexico, prenant acte d'une dégradation de plus en plus rapide de l'environnement, dans certaines régions du monde irréversible, le rapport de la conférence insiste particulièrement sur la "nécessité d'utiliser rationnellement les ressources naturelles, de protéger l'environnement physique et d'en prévenir la détérioration", la priorité devant aller aux programmes d'action sur la population et le développement qui intègrent tous ces facteurs essentiels. La recommandation 4 (partie III du rapport) illustre cette préoccupation.

Dans les pays où les tendances de la croissance démographique et les besoins en ce qui concerne les ressources de l'environnement ne s'équilibrent pas, les gouvernements sont instamment invités, dans le cadre de leurs politiques de développement global, à adopter et à appliquer des politiques spécifiques, et notamment des politiques démographiques, qui contribueront à rectifier ce déséquilibre tout en s'efforçant de promouvoir de meilleures méthodes d'identification, d'exploitation, de renouvellement d'utilisation et de conservation des ressources naturelles. Il faudrait déployer des efforts pour accélérer la transition entre les sources d'énergie classiques et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables tout en protégeant l'environnement. Les gouvernements devraient aussi adopter des mesures de politique générale appropriées afin d'éviter toute aggravation du déséquilibre écologique et prendre des mesures pour rectifier ce déséquilibre.

La réalité des chiffres - 2,6 milliards d'hommes en 1950 ; 4,6 en 1985 ; 6,1 prévu en l'an 2000 ; 8,1 en 2025 selon les dernières prévisions de la Division de la Population des Nations Unies - impose à l'évidence des actions rapides et intégrées à l'échelle mondiale, mais qui

sont, par expérience, difficiles à mettre en oeuvre. Il est impossible, ici, d'envisager l'ensemble de ces problèmes même d'une manière générale, aussi seuls ceux ayant trait à la mobilité spatiale et l'emploi sont envisagés ; deux variables qui interviennent comme facteurs régulateurs de poussées démographiques, mais également comme facteurs perturbateurs sur les croissances et la répartition des ressources, en particulier en renforçant l'inégalité de la distribution spatiale de la population. L'exemple du phénomène de l'urbanisation démesurée avec son cortège de conséquences sur l'environnement : pénurie de main d'oeuvre rurale, abandon de terres, accaparement des ressources naturelles et d'approvisionnement, etc...) est connu.

2. MIGRATION ET ENVIRONNEMENT

De 1950 à 1980, la population des villes est passée de 29,4% à 39,9% du total mondial, on estime qu'en l'an 2000 elle dépassera nettement les 50%. En Afrique et en Asie ces chiffres sont de l'ordre de 15/16 % en 1950, de 25/30% en 1980 et de 60 à 70% prévisibles pour l'an 2025. En l'an 2000 plus des 2/3 des 25 plus grandes métropoles du monde seront des villes des pays actuellement peu développés (Department of International Economic and Social Affairs, Nations Unies, 1982). Dans un contexte où l'évolution du droit naturel est à la baisse, le moteur essentiel de ce processus de concentration des populations humaines est la migration.

L'expansion des villes du Tiers monde au cours de ces dernières décennies est sans précédent dans l'histoire de l'humanité et on peut craindre au rythme de croissance observé, qu'elles n'atteignent une dimension qui ne permette plus à

leur environnement de leur fournir l'air pur et l'eau dont elles ont besoin pour leur survie. Entrant fréquemment pour plus de 50% dans l'accroissement des populations urbaines, on a essayé dans de nombreux pays de contenir l'exode des campagnes et le transfert d'une partie de la population des bourgs ruraux et petites villes vers les grandes agglomérations, sans grand succès cependant, ces actions exigeant en fait la création d'autres perspectives économiques. Pour l'heure, la concentration des activités productives et d'investissements dans les villes détermine encore, et pour un certain nombre d'années, des économies d'échelle positives, peu susceptibles, à moyen terme, de renverser la tendance à la concentration.

Elément important de cette concentration, la migration a des conséquences directes et indirectes sur le milieu d'origine et le milieu d'accueil, provoquant sur leur environnement externe (les grands équilibres naturels eau, air, terre, paysages naturels, etc...) et interne (cadre et espace de vie) des changements qui peuvent être drastiques.

2.1. MIGRATION, CROISSANCE URBAINE ET PROBLEMES DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

La migration est le moyen le plus traditionnel de résorber les surplus de population. Vue sous cet angle elle apparaît comme un phénomène régulateur de la croissance des populations, préservant l'équilibre entre les effectifs et les ressources. Cette action positive de la migration est liée à l'existence de territoires ouverts, de terres vierges, de régions sous-peuplées qui trouvent par cet apport les moyens d'implantation et d'exploitation nécessaires à leur développement. Actuellement ce processus se

heurte au niveau international à la stabilité du découpage politique entre Etats - il est significatif que dans le calcul perspectif de la Division de la population de l'ONU (POPULATION STUDIES n°86, 1985) l'absence presque totale de migrations entre pays ait été retenue comme hypothèse de base pour l'horizon 2025 - c'est donc surtout à l'intérieur des pays que les échanges de population ont lieu (déplacements avec installations définitives), tandis qu'au delà des frontières les déplacements de type "temporaires", avec retour si possible dans le pays d'origine sont favorisés. Dans ce cas la migration apparaît plutôt comme un facteur perturbateur.

En effet la migration peut entraîner sur l'environnement externe :

- une dégradation de l'utilisation des terres cultivables et de leur entretien. Les exemples de terres rendues inutilisables en raison du mauvais entretien des terrasses, du système d'irrigation, des digues, de l'absence d'élargissement ou de l'abandon pur et simple lorsque, par simple effet cumulatif, la migration a vidé la région de ses forces vives, sont malheureusement trop nombreux. Celui du Sud tunisien illustre bien ce type de phénomène, la déforestation ancestrale, un milieu aride de basse pluviométrie ont été à la source de la construction au cours de siècles de systèmes de protections du milieu efficaces (travaux de retenues des terres et des eaux : les "jessour") aujourd'hui détériorés quelquefois d'une manière irréversible. Ceci en raison même du processus de migration, d'abord utilisé comme facteur régulateur du surplus, puis comme moyen de promotion sociale et économique, le milieu d'origine ne pouvant concurrencer sur les plans productif et rémunérateur l'apport financier de la migration.

- à cet effet direct s'ajoute d'autres conséquences indirectes qui trouvent leur origine dans la pénurie de main d'oeuvre rurale. Citons en particulier la baisse de l'approvisionnement agricole, l'abandon de sites d'exploitation par manque de main d'oeuvre au Vénézuéla et le retour conséquent à des exploitations extensives, également les problèmes que connaît l'Égypte, qui, avec un million de paysans déplacés (familles incluses) de la vallée du Nil vers celles du Tigre et de l'Euphrate, se trouve faire face à des pénuries de main d'oeuvre localisées pour mener à bien ses cultures de riz et de coton (FARGUES, 1985).

- enfin, la migration par le biais d'une croissance accélérée des populations urbaines, accentuée d'une manière indirecte les pressions externes qui s'exercent sur le milieu : alimentation en eau des villes concurrente de l'approvisionnement des campagnes - atteinte quelquefois irrémédiable des nappes phréatiques fossiles et même renouvelables - ; accaparement de terres fertiles par l'extension de l'espace urbain (la plaine de Mitidia en Algérie) ; déboisement intensif autour des villes (accroissement de la demande de bois à brûler), etc...

2.2. MIGRATION, URBANISATION ET PROBLEMES DE L'ENVIRONNEMENT INTERNE

La migration renforce également le déséquilibre entre la ville "équipée" et la ville "marginale". En termes d'environnement, cette dichotomie est source de problèmes sans cesse plus graves à mesure que l'espace urbain se stratifie sous la pression d'une population sans cesse accrue. Une fraction de plus en plus importante de la population citadine est alors soumise à des conditions de vie précaires, qui

tendent à se pérenniser en raison de l'instabilité de la population migrante et l'incapacité des administrations à résoudre les problèmes d'infrastructure et d'habitat.

Aussi, outre les problèmes de pollution industrielle et urbaine, on assiste à une dégradation du cadre de vie (habitat, alimentation, santé publique et individuelle) sans précédent dans certaines régions. Il n'est pas rare ainsi de constater une mortalité infantile dans les zones périphériques des grandes métropoles plus élevée qu'en milieu rural, phénomène du, en particulier, à la prolifération de maladies contagieuses et des accidents. Caracas, Bogota, Lima où la migration participe pour plus de la moitié de leur croissance, sont des exemples types de cette situation. Au Vénézuéla l'impact de la migration internationale de caractère réversible et sporadique - en 1980 la population étrangère est évaluée à plus d'un million de personnes dont plus de 50% de colombiens - ainsi que l'apport migratoire interne, a exacerbé dans la capitale l'ensemble des problèmes de population et provoqué des réactions sensibles au niveau de l'environnement urbain : mesures de rétorsion, tentatives de déconcentration des activités industrielles, etc...

Il est certain que la déconcentration des activités productives, la réorientation des investissements publics et privés vers les petites et moyennes villes et les campagnes permettraient de détourner une partie des flux migratoires et de mieux fixer la population rurale. Encore faudrait-il que le potentiel de croissance démographique des campagnes n'aient pas été atteint d'une manière irrémédiable (effectifs de la population en âge de la reproduction insuffisants pour assurer dans la région d'émigration le remplacement des générations) et surtout que le modèle d'occupation de

l'espace actuel évolue vers une meilleure répartition de la population pour que l'on puisse envisager une évolution à l'encontre des tendances inscrites. Apparemment, celles-ci concourent encore et pour un certain temps à une plus grande concentration.

3. MAIN D'OEUVRE ET MIGRATION

3.1. SCHEMA GENERAL D'EVOLUTION DE LA MAIN D'OEUVRE

C'est au travers des trois formes principales d'utilisation de la main d'oeuvre : le travail, le chômage, et l'inactivité, que l'on mesure généralement le volume et les caractéristiques de l'emploi. Si dans les sociétés industrialisées, les niveaux d'activité et de chômage sont relativement bien appréhendés depuis quelques décennies, c'est que d'une part les secteurs d'activité économique qui composent l'appareil productif de ces pays constituent un ensemble articulé homogène, et que d'autre part le chômage qui s'exprime sur des marchés du travail organisés, y représente la forme principale de non-utilisation de la main d'oeuvre disponible.

Il en va différemment dans les sociétés moins développées en raison de la coexistence de secteurs d'activité économique fonctionnant de manière différente et du fait qu'une partie seulement de l'offre et de la demande de travail y est exprimée sur un marché. La colonisation qui a marqué la plupart de ces sociétés y a induit en effet la création d'un secteur d'activités dites modernes : exportation des ressources naturelles d'abord, agricoles ou minières, construction et gestion d'infrastructures ensuite, administrations enfin. Ce secteur moderne est caractérisé par le

salariat, l'importance des organisations syndicales, et l'application, au moins partielle, d'une réglementation sociale ; il a ainsi offert des emplois relativement stables et rémunérateurs, largement concentrés dans les zones urbaines, le plus souvent portuaires, points de contact privilégiés entre l'intérieur des pays concernés et les métropoles colonisatrices.

Mais, à côté de ce secteur moderne a subsisté un secteur d'activité dit traditionnel ou pré-capitaliste antérieur à la colonisation : agriculture de subsistance, petit artisanat, services... Ce secteur est caractérisé par une productivité et des rémunérations faibles. La concurrence entre secteurs moderne et traditionnel dans l'allocation des facteurs de production, notamment la terre et le travail, s'est alors exercée au détriment des activités traditionnelles et a contribué à leur marginalisation. Il en est résulté un exode rural d'autant plus important qu'aux effets de la marginalisation des activités traditionnelles, se sont ajoutés les effets de la croissance démographique très rapide qu'ont connue la plupart des sociétés depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

L'incapacité, pour le secteur moderne d'absorber l'ensemble de ces surplus de main d'oeuvre a favorisé la croissance d'un secteur qualifié d'intermédiaire, ou encore informel ou non structuré, notamment dans les zones urbaines, ce secteur n'applique généralement pas les réglementations salariales ou sociales appliquées dans le secteur moderne, même s'il en utilise les outillages et nécessite un certain capital. Dès lors, l'allocation du facteur travail entre ces trois grands secteurs, moderne, traditionnel, intermédiaire, va s'opérer à la fois en fonction de l'offre de travail propre à chacun d'eux, et des diverses formes de réponse individuelle possible, à savoir :

- L'acceptation du chômage, comme situation d'attente à l'entrée du secteur moderne ; cette option "maximaliste" visant à une solution définitive, n'a guère de sens en dehors d'un système institutionnalisé du chômage ou d'un support socio-familial.

- L'acceptation de n'importe quel travail, quelles qu'en soient les conditions : lieu, durée, rémunération... afin de s'assurer une situation de subsistance, de survie économique.

- La multiplication d'activités différentes, qui permet de pallier au caractère parfois incertain de l'activité principale, cette polyvalence du travail se traduit souvent par le cumul de petits emplois intermittents à caractère saisonnier ou passager.

- La résignation, pour ceux qui se savent exclus d'un marché de travail étroit, où l'offre de travail est insignifiante ; cette attitude s'accompagne souvent de l'exercice d'une activité "marginale", dans l'agriculture ou le petit commerce.

- La migration enfin, interne et/ou externe, vers des structures plus prometteuses quant aux possibilités de travail et de rémunération. Cette dernière solution a connu un essor considérable depuis deux décennies, au gré des diverses conjonctures économiques, occasionnant ainsi des transferts considérables de main d'oeuvre.

3.2. LES GRANDES MIGRATIONS DE MAIN D'OEUVRE

Il est bien difficile de mesurer chacune des diverses situations qu'engendre la dynamique migratoire de tel ou tel marché du travail. On doit d'abord différencier les sociétés de départ des sociétés d'accueil dans l'analyse des flux observés.

qui correspondent bien souvent à des stocks d'actifs propres à chaque secteur économique. On peut ainsi dissocier de prime abord :

- la migration volontaire, qui relève du libre arbitre du travailleur migrant, et la migration d'exclusion, soit politique (réfugié), soit économique (situation de survie), qui relève de paramètres exogènes, rôle de l'état, cataclysmes naturels...

- la migration légale, qui satisfait aux diverses exigences administratives des états concernés, et la migration clandestine.

- la migration à caractère irréversible, qui se traduit pas une installation complète avec souvent la recherche d'acquisition d'une nouvelle nationalité, et la migration réversible, correspondant à des situations de transit, d'attente ou d'incertitude.

Les données concernant les migrations internationales de travail sont partielles et peu fréquentes et il est bien difficile d'en évaluer les effets, tant sur le plan démographique que sur celui de l'environnement physique et social. En effet, même si les effectifs ne représentent qu'une faible proportion de la population mondiale, ils portent néanmoins sur plusieurs millions d'individus, dont la répartition est très inégale et l'importance en valeur relative, au niveau des populations nationales, très diverse.

Selon la politique des états et le statut des migrants, on distingue généralement trois catégories d'individus : ceux qui tendent à devenir citoyens du pays d'accueil et donc bénéficient des droits nationaux, ceux dont la présence est soumise à des restrictions liées en général à leur

activité professionnelle, et enfin ceux qui séjournent dans l'illégalité.

Il y a très peu de pays qui favorisent l'insertion d'étrangers dans leur population nationale ; ce sont principalement et dans un ordre d'importance décroissant : les Etats-Unis (476 000 immigrants admis en 1976 et 1980), le Canada (121 000 admis), l'Australie (80 000 admis), Israël (25 000 admis) et la Nouvelle-Zélande (12 000 admis). Il conviendrait pour une meilleure analyse de pouvoir déduire les effectifs de réfugiés qui sont en accroissement considérable depuis la fin des années soixante-dix.

Concernant la catégorie des immigrants légaux soumis à une réglementation spécifique, il s'agit essentiellement des travailleurs étrangers utilisés dans les pays industrialisés à économie de marché, soit le plus souvent en Europe occidentale ; la diminution de leurs effectifs, entamée au début des années soixante-dix s'est largement poursuivie depuis, et la population totale de travailleurs étrangers tend à diminuer globalement même si la ventilation différentielle par pays n'est guère homogène comme le montre le tableau ci-après.

Enfin concernant la migration clandestine, on ne possède évidemment pas de statistiques à ce sujet, mais les différentes estimations effectuées montrent toutes une augmentation massive des effectifs, mêmes s'ils ne correspondent souvent qu'à des conjonctures économiques spécifiques.

NOMBRE DE TRAVAILLEURS ETRANGERS
DANS LES PRINCIPAUX PAYS D'EUROPE
IMPORTATEURS DE MAIN D'OEUVRE (en milliers)

PAYS D'ACCUEIL	TRAVAILLEURS ETRANGERS	
	1974	1980
Autriche	218	184
Belgique	278	332
France	1900	1596
RFA	2360	2168
Pays bas	193	211
Suède	200	234
Suisse	593	501
Royaume Uni	775	929
TOTAL	6517	6152

Source : Nations Unies, BIT, 1983.

BIBLIOGRAPHIE

- HENRY, L., "Anciennes familles genevoises. Etude démographique XVI-XXè siècle, INED/PUF, Travaux et Documents, Cahier n°26, Paris, 1956.
- LANDRY, A., "La révolution démographique. Etude et essais sur les problèmes de population", Paris 1934, réédition INED & 932, 230p.
- NOTESTEIN, F.W., "The economics of population and the food supplies - Economics problems of population change" in Proceedings of the Eight International Conference of Africultural Economists, Londres, Oxford, University Press, 1953, p.13-31.
- COALE, A.J., "The Demographic transition reconsidered", Liège 1973, Vol.1, 1974, p.43-73.
- BLANCHET, D., "Croissance économique et démographique dans les pays en développement : indépendance ou interdépendance ?", Paris, Population n°1, p.28-45.
- CHESNAIS, J.C., "Progrès économique et transition démographique dans les pays pauvres : trente ans d'expérience (1950-1980)", Paris, 1985, Population n°1, p.10-27.
- BUCAREST, CONFERENCE MONDIALE DE LA POPULATION, 1974, "Plan d'action mondial de la population", Paris, 1975, Population n°1, p.103-138.
- MEXICO, CONFERENCE MONDIALE DE LA POPULATION, 1984, "Rapport de la conférence", New York, 1984, Nations Unies, E/CONF/76/19.
- BENOIT, D., et PICOUET, M., "Le nouvel ordre démographique", Dossier Démographie : les nouvelles données, Paris, 1984, Actuel Développement n°59, p.35-39.

Bulletin
d'Écologie
Humaine

AVRIL 1985

Vol III
N°2

- SOMMAIRE -

- "Des propriétés épidémogènes
du lieu à l'espace
épidémiologique"
par G. REMY..... p. 3
"Problèmes de population :
Migration, emploi, environnement
par H. DOMENACH et M. PICOUET..... p. 19
Information : DEA Anthropologie.. p. 39

LABORATOIRE D'ÉCOLOGIE HUMAINE
ÉQUIPE DE RECHERCHE 221 DU CNRS
Université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix-Marseille
AIX EN-PROVENCE

B24078